

## **La Fête des Tuileries inaugurée par 700 petits Parisiens de l'aide sociale à l'enfance**

**Du samedi 27 juin au dimanche 23 août, la Fête des Tuileries, seconde plus grande fête foraine de Paris, accueillera au Jardin des Tuileries plus de 80 attractions.**

Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris et Dominique Versini, adjointe à la Maire en charge de la solidarité, participeront vendredi à la soirée inaugurale de la Fête des Tuileries 2015. Engagés pour l'accès de tous aux loisirs, les organisateurs et la Ville de Paris ont invité à cette inauguration 700 petits Parisiens des foyers de l'Aide sociale à l'enfance, qui pourront pendant cette soirée faire le plein d'activités.

### **80 attractions, pour tous les âges !**

Pour le 30e anniversaire de la Fête des Tuileries, 80 attractions occuperont le Jardin qui se transformera pendant deux mois en terrain de jeux pour tous ! 20 manèges pour les amateurs de sensations fortes, chevaux de bois, palais des glaces, auto-tamponneuses, trains fantômes, tirs à la carabine, trampolines et toboggans seront de la partie, sans oublier la Grande Roue !

En famille, en couple ou entre amis, la Fête des Tuileries sera aussi l'occasion de profiter des spécialités culinaires foraines : barbes à papa, pommes d'amour, crêpes, gaufres, churros, beignets, guimauves, etc.

Les 14 et 15 août, la Fête des Tuileries proposera des concerts de Jazz Manouche, avec un hommage par Florin Niculescu à Stéphane Grappelli, l'un des plus grands violonistes de jazz du XXe siècle.

#### **Personnalités présentes :**

- Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en charge de la culture, du patrimoine, des métiers d'art, des entreprises culturelles, de la « nuit »
- Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion et des personnes âgées
- Marcel Champion, organisateur

#### **Date et lieu :**

Vendredi 26 juin à 18h45, Jardin des Tuileries (1er)  
Accès au croisement de la rue de Rivoli et de l'avenue du Général Lemonnier